



UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Affiliée à



Macron choisit le lobby sioniste israélien et américain contre la cause palestinienne

Lors de son intervention au dîner annuel du mal nommé Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Macron a annoncé son intention de faire adopter par la France la définition de l'antisémitisme défendue par l'IHRA, laquelle inclut l'antisionisme. Il a par ailleurs réitéré des propos amalgamant antisionisme et antisémitisme. L'UJFP dénonce cette offensive contre le mouvement de solidarité avec la Palestine et, plus largement, contre les luttes de l'immigration et la solidarité internationale.

Ménageant ses effets, le président de la République avait publiquement refusé la veille une loi spécifique contre l'antisionisme, inutile selon lui, et pour cause ! Cela fait des mois que le lobbying pro-israélien s'échine à faire adopter par tous les pays européens une définition de l'antisémitisme concoctée par lui [1], au sein d'un organisme européen l'IHRA qui inclut l'antisionisme dans les exemples qu'elle fournit.

L'IHRA a par ailleurs refusé de voter ces exemples qui évoquent des manifestations d'antisémitisme pouvant inclure :

- ▶ « le fait de prendre pour cible l'État d'Israël, conçu comme une collectivité juive ».
- ▶ « Accuser les citoyens juifs d'être plus loyaux à l'égard d'Israël (...) qu'aux intérêts de leur propre nation »
- ▶ « Nier au peuple juif le droit à l'autodétermination, en prétendant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est une entreprise raciste. »
- ▶ « Faire preuve d'un double standard en exigeant de l'État d'Israël un comportement qui n'est attendu ni requis d'aucun autre pays démocratique. »

L'utilisation stricte de ces exemples pourrait donc interdire de critiquer les officines sionistes en France qui travaillent à plein temps au service de la propagande du gouvernement israélien, quelles qu'en soient les conséquences sur la société française. Les nombreuses lois discriminantes adoptées en Israël ne pourraient donc plus être critiquées, pas plus que le comportement de cet État sauf à pouvoir démontrer qu'on le critique exactement de la même manière que tout autre pays démocratique..!

Il faut rappeler l'origine de tout ce processus. Au tournant du millénaire et de l'échec des accords d'Oslo, se met en place ce qui s'est appelé la "grande stratégie vers l'UE" pour maintenir la colonisation israélienne, et contrecarrer la pression pour une solution à deux États. Cette stratégie a été discutée par des think tanks israéliens, des sionistes de droite étatsuniens et des organisations proches du Likoud au Jerusalem Center for Public Affairs (JCPA) et partiellement publié dans Jewish Political Studies Review.

Depuis 2004, ses principales recommandations ont été utilisées et appliquées par tout le lobby sioniste de droite étatsunien et israélien :

- ▶ Délégitimer critiques et décisions - sur le terrain du droit international, de l'antisémitisme, des principes éthiques ou de solidarité avec le peuple palestinien - contre l'État d'Israël, en définissant ces critiques ou actions comme des manifestations antisémites.
- ▶ En faisant pression sur les organisations internationales, les gouvernements et l'UE pour qu'ils combattent l'antisémitisme sur la base de cette "définition étendue".

C'est une grande première dans l'histoire de la démocratie française que cette police de la pensée qui s'installe, assortie d'une répression que l'on voit à l'œuvre toutes les semaines contre le mouvement populaire des Gilets Jaunes.

Une période qui évoque plutôt la Restauration, et ses lois de censure.

Le président Macron n'avait pas besoin d'autres prétextes pour imposer cette définition, car il faut bien reconnaître que le calendrier s'est idéalement conformé à ses vœux. Cette décision vise aussi le mouvement BDS de Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international. Rappelons que la Haute représentante de l'UE Mme F. Mogherini avait pris une position claire contre sa criminalisation au nom de la liberté d'expression [2].

Le gouvernement français abandonne le peuple palestinien aux mains de son bourreau, et ignore la colère de toutes celles et ceux qui en France considèrent légitime la cause palestinienne et sont prêts à la défendre contre la loi du plus fort. Une colère qui ne manquera pas de s'ajouter ou de se confondre avec le ressentiment de la France périphérique des Gilets Jaunes méprisée par le pouvoir, ainsi que de la France racisée et discriminée des quartiers. Cette décision qui rallie malgré eux les Juifs du côté des élites et du pouvoir qui soi-disant les « protège » est lourde de menaces : on peut s'attendre à une augmentation programmée des actes antisémites. Car comme chacun sait, dans toutes les cours de récréation du monde, le chouchou de la maîtresse est détesté et persécuté...

La Coordination nationale de l'UJFP le 21-02-2019

[1] <https://www.jforum.fr/lhistoire-de-la-definition-de-lantisemitisme.html> l'American Jewish Committee revendique aussi la paternité de cette définition augmentée.

[2] <https://www.bdsfrance.org/la-haute-representante-de-lue-federica-mogherini-affirme-le-droit-au-bds/>

Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS

Téléphone : 07 81 89 95 25 • E-mail : contact@ujfp.org • Site web : www.ujfp.org

Page facebook : www.facebook.com/UJFP.Officiel • Compte twitter: @contactujfp